



Session 1957 du CHEM : les uniformes des trois armées se mélangent désormais...

interarmées, entraîne l'ajournement du projet d'ESFA. Au début des années cinquante, celui-ci est définitivement enterré. Seul subsiste un cycle d'enseignement commun, le Cours supérieur interarmées (CSI), d'une durée de six mois, qui complète la formation donnée dans les écoles de guerre. En complément est alors décidée la résurrection des centres des hautes études dans un cadre unifié, reprenant le nom du plus ancien des trois établissements, également le seul polyvalent.

Tardive, cette réouverture est ainsi pionnière. Elle l'est également sur d'autres plans. Désormais, les auditeurs du CHEM sont invités à suivre en parallèle les activités de l'IHEDN. Autre rupture, et de taille, le nouveau centre ne vise plus à préparer les auditeurs à des responsabilités dans le seul cadre national. Un impératif d'autant plus fort qu'est créé, au même moment, également sur le site de l'École militaire, le Collège de défense de l'OTAN, dont la direction est confiée au vice-amiral d'escadre André Lemonnier, ancien directeur de l'IHEDN (1950-1951). Pour autant, le CHEM reste à l'usage exclusif des officiers français : il faudra attendre le siècle suivant pour y voir accueillis des auditeurs étrangers.

Le nouveau centre s'installe dans les locaux qui sont encore aujourd'hui les siens, au 21 place Joffre. Il est placé sous l'autorité directe du comité des chefs d'état-major, que préside le général Juin (maréchal en juillet 1952), inspecteur général des forces armées. Dans les années qui suivent sa réouverture, le centre n'accueille plus que trente-six auditeurs en moyenne, soit un tiers de moins que ses prédécesseurs à la veille de la guerre. Une évolution à rapporter à la rupture qu'a constitué l'effondrement de 1940 et dont

témoigne la chute du nombre d'officiers généraux des armes. Ils étaient 424 à la veille de la guerre, ils ne sont plus que 230 en 1947...

DEPUIS LES ANNÉES CINQUANTE, UNE CONTINUITÉ À EXPLORER

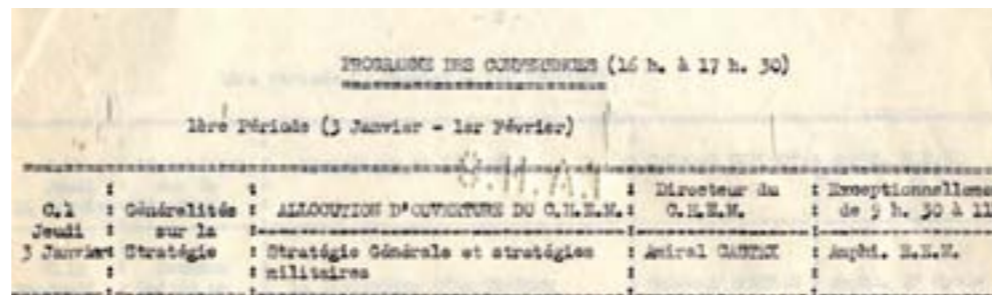
L'histoire du CHEM depuis sa refondation au début des années cinquante reste à écrire. À la demande de sa direction, le Service historique de la Défense s'est mis à la tâche, dont le travail couvrira l'histoire des centres des hautes études qui se sont succédé depuis un siècle.

En attendant, on peut déjà constater que le CHEM a évolué sur un certain nombre de points. Ses effectifs sont moins nombreux, qu'il s'agisse de l'encadrement – passé de six officiers à trois – ou des auditeurs – qui ne sont plus qu'une trentaine contre trente-six en moyenne dans les années cinquante. Une diminution plus marquée encore si l'on considère que le CHEM accueille désormais plusieurs auditeurs étrangers, ramenant le nombre des Français sous la barre des trente.

Acquis au début des années deux mille seulement, alors qu'il était depuis longtemps une tradition des écoles de guerre, l'accueil d'officiers étrangers constitue une vraie rupture. Ils sont issus jusqu'à présent pour l'essentiel de l'Union européenne (RFA, Italie, Royaume-Uni de manière régulière ; Pologne et Espagne dans une moindre mesure). La dimension interarmées est également plus marquée dans le recrutement des auditeurs.

Surtout, ces derniers sont désormais en formation à plein temps, à l'opposé de ce qui était dans les années cinquante quand une partie d'entre eux continuait d'assurer un commandement. Leur nombre est suffisamment important pour que cette caractéristique

Le maréchal Juin (septembre 1952)



Début du programme des cours de la première session du nouveau CHEM (janvier 1952)

structure l'organisation de la session en trois périodes de cinq à six semaines entre début janvier et début juin, chacune comportant seulement trois jours de travail effectif au CHEM. Et ces périodes communes sont entrecoupées de périodes de battement de trois semaines. Une organisation qui tranche avec ce qui prévalait avant 1939. Elle est sans doute à relier à la présence d'un nombre important d'officiers généraux au sein des sessions (ils représentent un quart des effectifs des trois premières). Aujourd'hui, les officiers généraux ont disparu des rangs des « chemistes » et aucun d'entre eux n'a plus de double vie professionnelle. Quant à la scolarité, elle s'étend désormais sur l'ensemble de l'année académique.

Du point de vue de l'enseignement, celui-ci a perdu le caractère encore très étroitement militaire qui était le sien dans les années cinquante. Les exercices, en particulier sur cartes, occupaient alors une place essentielle dans les cours. Inversement, la dimension politico-stratégique comme l'enseignement général restaient encore peu développés. Un constat d'autant plus marqué que 40% des « chemistes » ne suivaient pas la session de l'IHEDN à l'époque, même si certaines conférences étaient obligatoires pour tous et que la possibilité existait d'assister aux autres comme auditeur libre.

À l'inverse, ces évolutions ne doivent pas occulter le fait que le CHEM n'a pas vu son organisation bouleversée depuis sa refondation en 1951-1952. La pédagogie est restée identique, qui repose d'abord sur le travail en comités, sur le modèle développé à l'IHEDN. Surtout, la nature interarmées du centre l'a préservé des transformations qui ont affecté le reste de l'enseignement militaire supérieur depuis la fin de la Guerre froide avec, en particulier, la fusion des écoles de guerre et du CSI au sein d'un établissement unique, le Collège interarmées de Défense. Seule évolution notable, le CHEM est depuis la rentrée 2010 doté d'un directeur en propre, qui ne cumule plus cette responsabilité avec celle de l'enseignement militaire supérieur et de l'IHEDN.

Cette stabilité témoigne du rôle central acquis par le CHEM dans la sélection et la formation des hauts potentiels des armées françaises. Un rôle qui en fait un objet d'étude essentiel de ce point de vue, à la charnière de l'histoire militaire, sociale et politique. L'étude de l'enseignement militaire supérieur offre ainsi une clé méconnue pour appréhender l'histoire de l'État et de ses élites.

Intervention de l'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées, devant les auditeurs de la 60^e session du Centre des hautes études militaires (6 septembre 2010)



Introduction : EV1 Caroline Tison, chef de la cellule relations publiques du CHEM

Historique : Philippe Vial, directeur scientifique de la division études/enseignement/recherche du Service historique de la Défense



1911 - 2011

100 ans

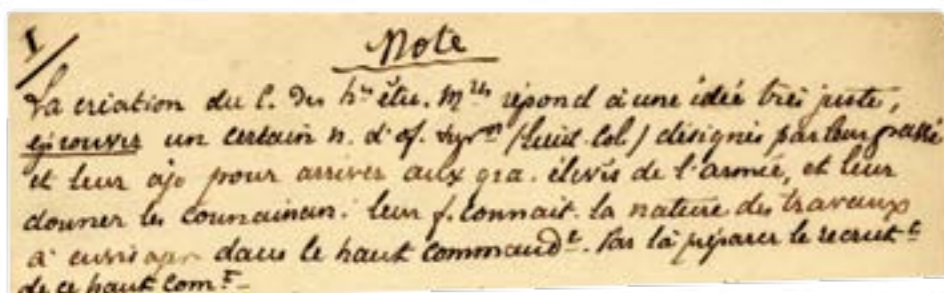
de formation des futurs chefs de la Défense

au

Centre des hautes études militaires

Le Centre des hautes études militaires (CHEM) offre un cadre de formation, d'échange et de réflexion à une trentaine d'auditeurs colonels, capitaines de vaisseau ou équivalents appelés à de hautes responsabilités au sein du ministère de la Défense. Dégagés de toute responsabilité directe pendant une année scolaire et issus de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air, de la Marine nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Délégation générale pour l'armement et des services, les auditeurs du CHEM sont désignés par le ministre de la Défense, sur proposition du chef d'état-major des armées (CEMA). Plusieurs auditeurs étrangers se joignent à eux pour cette année d'étude. De septembre à juin, les auditeurs suivent une formation qui se situe au niveau de réflexion et d'action stratégique du CEMA, et s'articule autour de cinq grands domaines. Ces derniers sont consacrés aux opérations, à la préparation de l'avenir des armées, aux relations internationales, aux humanités de défense et à la connaissance du ministère de la Défense et de l'État. Autour des conférences données par les plus hauts responsables civils et militaires de la Défense et d'éminentes personnalités françaises ou étrangères, les auditeurs participent à des échanges bilatéraux et multilatéraux avec les instituts alliés équivalents du CHEM. La formation est complétée par des missions d'étude à l'étranger.

Les auditeurs sont également membres de la session nationale de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) où, aux côtés de 60 auditeurs civils, ils complètent leur formation pendant un tiers de leur scolarité. Le CHEM répond ainsi aux vœux du ministre de la Défense de mieux préparer les officiers à haut potentiel à tenir un rôle déterminant dans l'élaboration des choix en matière de défense et de l'ouvrir totalement à la Nation. Depuis la veille de la Première Guerre mondiale, le CHEM constitue un lieu essentiel de sélection et de formation des élites militaires françaises. La commémoration du centenaire de son ouverture, il y a un siècle, est l'occasion de poser les jalons de cette histoire.



Notes de travail manuscrites de Foch (probablement datées de 1910)

UNE NOUVELLE FORMATION POUR LES ÉLITES DE L'ARMÉE DE TERRE (1909-1914)

En janvier 1911, débute à Paris, sur le site de l'École militaire, la première session du CHEM. L'instruction ministérielle du 21 octobre 1910 a en effet prévu la création de ce nouvel établissement d'enseignement militaire supérieur, d'un genre résolument nouveau. L'initiative lancée à la fin de la décennie précédente par le général de brigade Ferdinand Foch, alors commandant de l'École supérieure de guerre (ESG), trouve son aboutissement, mais d'une manière différente de celle envisagée à l'origine.

Au printemps 1909, Foch avait en effet obtenu la création pour la rentrée suivante – à titre expérimental – d'une troisième année d'étude pour les quinze premiers stagiaires de l'ESG. Rien n'y était en effet encore prévu pour préparer des officiers aptes à servir dans les états-majors d'armée ou de groupes d'armée, la formation reçue se limitant au niveau de la division et du corps d'armée. En dépit de son intérêt, cette expérimentation suscita de vifs débats. On reprocha en particulier aux stagiaires d'être trop jeunes et de manquer d'expérience. De ce fait, la formule finalement retenue visera, selon les termes de Foch, à « éprouver un certain nombre d'officiers supérieurs (lieutenants-colonels), désignés par leur passé et leur âge pour arriver aux grades les plus élevés de l'armée, et [à] leur donner les connaissances, leur faire connaître la nature des travaux à envisager dans le haut commandement. Par là, préparer le recrutement de ce haut commandement ». Il s'agissait désormais d'une formation indépendante de six mois, distincte de celle donnée par l'ESG.



Le lieutenant-colonel Weygand (1913)

Le CHEM accueillit ainsi chaque premier semestre environ 25 officiers supérieurs, momentanément détachés de leurs corps ou services, qui participaient ensuite à un voyage, puis aux manœuvres d'automne. Essentiellement pratiques, les travaux sur carte, mais aussi sur le terrain, visaient à initier les auditeurs au fonctionnement de l'armée et du groupe d'armées. Quelques conférences d'intérêt général portant sur la doctrine, l'organisation, les transports, mais aussi sur les armées étrangères, venaient enrichir l'ensemble.

Parmi les « chemistes », on relève la présence du colonel Henri Gouraud (session 1911) ou du lieutenant-colonel Maxime Weygand (session 1913), futures figures de l'armée française. Leur recrutement illustre le fait que tous les auditeurs ne sont pas tous déjà brevetés : les textes l'interdisent d'ailleurs expressément. Le CHEM est ainsi, pour certains officiers, l'occasion de décrocher une qualification académique supérieure, à une époque où les diplômés prennent une place croissante dans le processus de formation et de sélection des chefs militaires. Le centre y gagnera rapidement le surnom d'« école des maréchaux ».

LA GÉNÉRALISATION DU SYSTÈME AUX AUTRES ARMÉES (1919-1939)

La guerre a entraîné la fermeture de l'ESG et du CHEM. Dès le 1^{er} novembre 1919, les deux établissements reprennent néanmoins leurs activités. Si les finalités du centre demeurent inchangées, l'enseignement est infléchi pour ne plus être strictement militaire. Ainsi, la circulaire du 10 décembre 1919 insiste sur l'importance nouvelle qui doit être accordée à la stratégie. De même, l'enseignement de la « science militaire » doit être complété par « des conférences portant sur les grandes questions politiques, économiques et sociales qui exercent leur influence sur la conduite de la guerre ». Une trentaine d'officiers supérieurs sont désormais accueillis au CHEM, dans des conditions de recrutement et d'emploi identiques à celles de l'avant-guerre.

La continuité l'emporte, preuve du succès de la formule initiée avant guerre, que la Marine adopte rapidement. Le décret du 2 mai 1921 remplace l'École supérieure de marine (ESM) par une École de guerre navale (EGN) et lui adjoint un Centre des hautes études navales (CHEN). L'EGN aura pour but « la formation d'officiers d'état-major », tandis que le CHEN prendra en charge « la préparation aux hauts commandements ».



La session 1936-1937 du CHEM : à droite, le lieutenant-colonel de Gaulle

À l'image de ce qui prévaut dans l'armée de Terre, les deux établissements seront placés sous la responsabilité du même officier général et regroupés dans un même immeuble, au 2 avenue Octave Gréart, à proximité de l'École militaire. Les moyens humains et matériels peuvent ainsi être mis en commun. De même, conférences, mais aussi voyages d'études et exercices sont en partie partagés. Par contre, en dépit de débuts prometteurs, la coopération avec le CHEM restera finalement modeste.

Choisis parmi les capitaines de vaisseau et les capitaines de frégate, les auditeurs du CHEN suivent une formation de sept mois à partir du début de chaque année civile. Elle devient rapidement une voie privilégiée pour accéder aux étoiles. À la veille de la guerre, la moitié des amiraux en activité est passée par le CHEN. Les chiffres font encore défaut pour le CHEM, mais son rôle n'est pas moins important dans la sélection des élites de l'armée de Terre. De manière symptomatique, de Gaulle, Juin ou de Lattre comptent tous

Le groupe statuaire surplombant l'entrée du 2, av. Octave Gréart



Le vice-amiral Durand-Viel (début des années trente)

parmi les anciens auditeurs des années trente. De même, la direction du couple ESG/CHEM ou EGN/CHEN constitue un poste tremplin : Weygand commande le premier à partir de 1925, avant de prendre le poste de vice-président du Conseil supérieur de la Guerre en 1931. La même année, le vice-amiral Georges Durand-Viel devient chef d'état-major général de la Marine, après avoir dirigé l'EGN/CHEN en 1927-1929 et avoir été l'un des premiers auditeurs du CHEN (session 1923).

Quinze ans après la Marine, la nouvelle armée de l'Air adopte à son tour le système développé par l'armée de Terre. Le décret du 26 juillet 1936 institue une École supérieure de guerre aérienne (ESGA) et un Centre des hautes études aériennes (CHEA ou CHEAé), tous deux installés sur le site de l'École militaire (« bâtiment de la cavalerie »).

La mise en place de ce nouveau centre se fait en étroite collaboration avec le CHEM, tant sur le plan de l'enseignement – dont les principes sont repris – que du soutien administratif et matériel. Nettement moins développée, la coopération avec le CHEN est cependant réelle.

Alors que son directeur, le vice-amiral Raoul Castex, vient d'être nommé à la tête du Collège des hautes études de la défense nationale (CHEDN), institué par le décret du 14 août

1936, l'heure est à un certain rapprochement interarmées. Le commandant du CHEA, le général de division aérienne Paul Bergé, est ainsi l'un des adjoints du directeur du CHEDN. Et l'article 6 du décret créant le collège prévoit que les auditeurs des centres ont, « en principe, déjà suivi les cours des centres des hautes études de leur armée ».



Le contre-amiral Castex (début des années trente)

À la fin des années trente, les effectifs annuels des trois centres approchent la cinquantaine (une trentaine pour le CHEM, 7 ou 8 pour le CHEN, une dizaine pour le CHEA). Les profils varient considérablement d'une armée à l'autre. Quand les brevetés forment au moins la moitié des effectifs du CHEM et du CHEN, ils sont plus rares au CHEA. Celui-ci sert essentiellement à donner une qualification académique supérieure à des officiers qui n'en possèdent pas encore, à l'instar de ce qui prévalait dans les autres centres à leurs débuts.

UNE RÉOUVERTURE TARDIVE MAIS DANS UN CADRE UNIFIÉ ET INTERARMÉES (1951-1952)

Alors que le CHEM avait rouvert moins d'un an après la fin du premier conflit mondial, il s'écoule six ans et demi avant qu'il en soit de même après 1945. Mais, différence considérable, le nouveau CHEM accueille désormais des auditeurs des trois armées. Il constitue même, et pour longtemps, le seul niveau de l'enseignement militaire supérieur à s'inscrire totalement dans un cadre interarmées.

À la Libération, une réflexion globale sur l'organisation de l'enseignement militaire supérieur a été pour la première fois engagée. Cette nouvelle approche est permise par un début d'unification des structures politico-militaires, symbolisé en particulier par la nomination d'un chef d'état-major général de la Défense nationale, le général d'armée Alphonse Juin, en charge de la dimension interarmées de l'enseignement militaire supérieur.

Décidée en octobre 1946, l'unification des écoles de guerre doit donner naissance à une École supérieure des forces armées (ESFA). La formation postérieure sera assurée par un Centre des hautes études de défense nationale et d'économie de guerre, qui prendra finalement le nom d'Institut des hautes études de la défense nationale. Sa première session débutera dès la fin octobre 1948. À l'inverse, l'affaiblissement de la fonction de chef d'état-major général de la Défense nationale, combinée aux dissensions



Le général de brigade Bouscat (1937) : auditeur de la première session du CHEA, il devient chef d'état-major général de l'armée de l'Air en 1946



Le général d'armée Juin (avril 1945)